



ma communauté de communes

Pays de Nexon - Monts de Châlus

juillet 2025

6 bis

Communauté de Communes
Pays de Nexon - Monts de Châlus

Office de Tourisme

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

Notre dossier
la com'com en action

Office de Tourisme
Le programme de l'été



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes

BUSSIÈRE-GALANT CHÂLUS DOURNAZAC FLAVIGNAC JANAILHAC LAVIGNAC
LES CARS MEILHAC NEXON PAGEAS RILHAC-LASTOURS SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
SAINT-JEAN-LIGOURE SAINT-AURICE-LES-BROUSSES SAINT-PRIEST-LIGOURE



Méconnue, parfois mal comprise, une Communauté de communes a de multiples compétences. Même si Pays de Nexon – Monts de Châlus reste une petite collectivité (15 communes, 13 200 habitants), elle n'en est pas moins présente au quotidien. Sa taille modeste nous permet de maintenir un lien de proximité avec les habitants.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, C'EST QUOI ?

La « com'com », c'est **15 communes qui travaillent ensemble** pour réaliser des projets qu'une commune ne pourrait faire seule. Elle a des compétences obligatoires fixées par la loi et des compétences facultatives que les communes décident de lui déléguer.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, C'EST QUI ?

Elle est composée de conseillers municipaux, élus lors des élections municipales en fonction de l'ordre sur la liste. Les maires sont généralement donc conseillers communautaires puis un certain nombre de conseillers municipaux en fonction du nombre d'habitants de la commune. Notre conseil communautaire compte 35 conseillers. Ils élisent un Président, dix Vice-Présidents et votent les décisions lors des conseils communautaires.

Depuis mon élection en juillet 2022 et le renouvellement des Vice-Présidents, **nous travaillons à mettre en œuvre une politique communautaire au service des communes et de leurs habitants.**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAIT QUOI ?

Comme vous pouvez le constater sur la carte ci-contre, notre territoire propose de nombreux équipements et un haut niveau de services. Les agents de la com'com sont présents quotidiennement à vos côtés, avec par exemple le ramassage des ordures ménagères, l'accueil des enfants dans les crèches et nos accueils de loisirs, l'animation de notre réseau de médiathèques et des agences postales intercommunales, l'accueil des touristes, une aide pour vos démarches dans nos France services...

UNE AIDE DANS VOS DÉMARCHES

Afin de garantir l'accès aux services publics pour tous, la Communauté de communes porte un « France services » à la Maison de l'Intercommunalité de Châlus. Un deuxième France services à Nexon est porté par l'Association d'Animation Pays de Nexon Monts de Châlus.

Les conseillers vous y apportent une aide personnalisée aux démarches administratives et numériques. Ils sont également un relais entre usagers et partenaires.

À Châlus, les usagers ont pu bénéficier de plus de 2 500 accompagnements depuis 2022. Lors de nombreuses permanences, 12 partenaires nationaux sont là pour répondre à vos questions.

Contact : 05 19 09 00 04

franceservices@paysdenexon-montsdechalus.fr

UNE MAISON DES SERVICES À CHÂLUS

Un nouveau lieu d'accueil pour répondre à l'évolution des besoins est à l'étude dans le bourg de Châlus. Il regroupera notamment dans des locaux plus adaptés : France services, l'accueil de loisirs ado, l'espace de vie sociale et la maison du Département...








Renforcer l'attractivité de nos bourgs « centralités »


Il y a 3 ans, nous répondions à l'appel à projet de l'État pour le programme Petites Villes de Demain (PVD). Il a pour objectif de renforcer l'attractivité de territoires ruraux en ciblant particulièrement les centralités, lieux stratégiques, concentrant une part importante de l'habitat, des commerces et services indispensables aux habitants. Ainsi début 2023, nous avons signé avec l'État et les Communes de Châlus et Nexon, notre programme commun d'actions. Il s'agit d'agir sur l'attractivité de ces centres bourgs : l'habitat, le commerce, les services aux populations, la qualité des espaces publics.

Les premières réalisations sont en place ou vont bientôt démarrer :


 Pour un centre-bourg habité, un dispositif d'aide renforcé à la rénovation de l'habitat privé, à partir de septembre et pour les 5 prochaines années.

 Pour un cœur de bourg commerçant, la protection des commerces et le renforcement des aides (aide à l'achat et travaux sur les locaux de commerces).

 Pour des espaces publics de qualité en centres-bourgs, porté par les Communes :

 À Châlus l'aménagement du secteur du Château Châlus Maulmont (Place et rue Richard cœur de Lion) et la définition d'un projet d'aménagement urbain du centre bourg et de mise en valeur des espaces verts...à déployer progressivement pour l'attrait du bourg de Châlus.

À Nexon, la mise en œuvre prochaine de la seconde tranche d'aménagement de la Place de la République et d'une nouvelle signalétique urbaine.

 Pour renforcer les équipements et services aux habitants.

De manière moins visible, notre service transition énergétique vient en soutien aux communes pour favoriser la sobriété énergétique, travailler sur la mobilité (primordiale dans nos campagnes), améliorer notre autonomie énergétique. Notre service urbanisme se charge, pour le compte de presque toutes les communes, de l'instruction de vos demandes d'urbanisme, notre service économie apporte son aide au développement des entreprises...

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE !

Par exemple, depuis 3 ans, nous avons mis en œuvre le programme Petites Villes de demain, pour revitaliser les centres-bourgs de Châlus et Nexon, tout en incluant les autres communes afin de leur faire bénéficier de cette dynamique autour de l'urbanisme, du commerce et de l'aménagement des espaces publics. **Ainsi à la rentrée de septembre nous allons mettre en place à un nouveau programme d'aide à l'habitat.**

Depuis 2023, nous vous accompagnons pour les travaux d'amélioration des logements sur l'ensemble du territoire. Nous co-finançons déjà, aux côtés du Département dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et le service Nov'Habitat87 (www.novhabitat87.fr) les travaux d'efficacité énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie et les rénovations lourdes.

Avec les Communes qui le souhaitent et de l'Agence Nationale de l'Habitat, nous allons compléter notre intervention vers l'habitat privé via une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et renouvellement Urbain (OPAH-RU)**, à partir de septembre et pour 5 années.

C'est un soutien aux propriétaires privés en centres-bourgs souhaitant réaliser des travaux, sous la forme :

- ➔ d'un accompagnement technique et financier renforcé aux travaux à Nexon et Châlus ;
- ➔ d'une aide au ravalement de façade dans les Communes qui s'associent et co-financent l'aide.

Nous accompagnons aussi les Communes en leur apportant une aide financière pour la réhabilitation des logements communaux et pour le traitement des situations d'habitats dégradés, insalubres ou menaçants.

LA LECTURE POUR TOUS !

L'ouverture prochaine d'une 8^e médiathèque à Saint-Priest-Ligoure, nous a donné l'occasion de revoir le fonctionnement du réseau et ainsi permettre à toutes les classes du territoire de venir 1 fois par mois en médiathèque. La Communauté de commune prendra directement en charge les transports vers les médiathèques.

Nous menons toujours les projets dans un esprit communautaire et comme vous le verrez dans les pages suivantes, les communes et leurs habitants sont au centre de nos préoccupations, notamment par l'implication de leurs élus qu'ils soient Maires, Vice-présidents, Conseillers communautaires ou Élus municipaux à travers les différentes commissions.

Emmanuel DEXET, Président de la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus



ÉQUILIBRER LES DÉPENSES ET INVESTIR LOCALEMENT

Il est important de poursuivre la maîtrise des dépenses, qui, en 2024, a porté ses fruits contribuant à consolider la réserve financière de la collectivité et ainsi préserver notre capacité d'investissement.

Ces bons résultats ont permis de ne pas augmenter les taux de fiscalité, tout en maintenant le haut niveau d'engagement sur le territoire, toujours en étroite collaboration avec les communes. Le budget 2025 a été élaboré avec prudence, notamment sur l'estimation des recettes au regard des décisions prises par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2025.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

En apportant son soutien aux associations et en les aidant dans la réalisation de leurs projets, nous favorisons le développement d'événements culturels à vocation intercommunale et les actions faisant rayonner l'image de notre territoire.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2025
Tickets culture jeunes	3 000 €
Li en Goure	6 000 €
V'la aut chose	3 000 €
Ouvre boîte	3 000 €
AAPNMC	95 000 €
AAPNMC (France services)	45 000 €
Association Les amis des tuileries	17 000 €
Le Sirque	20 000 €
Débroussillons L'expression	8 000 €
Quo fai pas de mau	3 500 €
Rock metal Camp	3 000 €
Association les Carrioles	3 000 €
Association Patrimoine et culture (St Hilaire les Places)	300 €
Association Le Gnac	1 000 €
TOTAL	210 800 €

PRÊT DE MATÉRIEL

Votre communauté de communes propose de mettre à votre disposition du matériel et des équipements pour l'organisation de vos manifestations associatives. Seules les associations du territoire peuvent en bénéficier à condition que leur événement se déroule aussi sur nos communes. Les demandes sont à faire sur notre site internet.

121 manifestations en ont bénéficié en 2024 (6 communes et 61 associations différentes)

Des finances saines !

Nous avons résolument porté nos efforts sur l'investissement économique en liaison avec les besoins des communes. C'est un travail commun qui permet de revitaliser l'ensemble de notre territoire. La bonne gestion financière de notre Communauté de communes a été soulignée par notre Conseillère aux Décideurs Locaux.

Nous travaillons à une maîtrise des dépenses avec pour objectifs de garantir les nombreux services offerts aux habitants et de dégager des finances pour assurer notre capacité à investir sur le territoire.

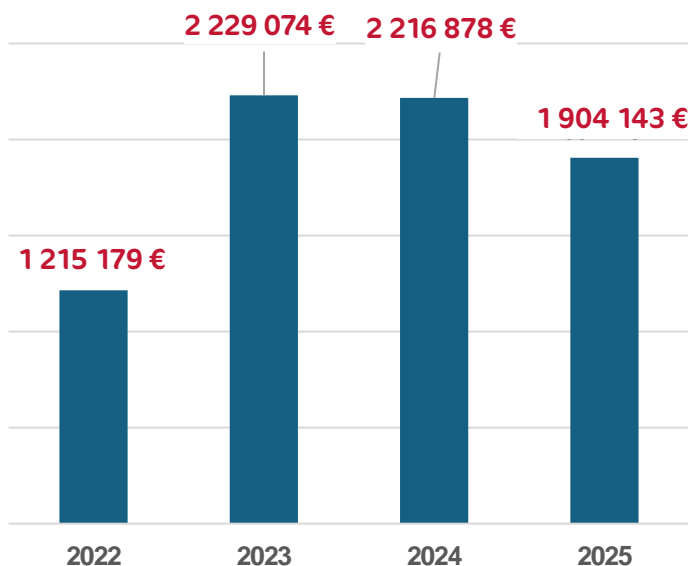
Nous sommes parvenus cette année à ne pas augmenter la fiscalité, qui est, rappelons-le, en dessous de la moyenne des Communautés de communes du département.

Rappelons aussi que l'État se désengage de plus en plus des collectivités, tout en leur demandant d'assurer de plus en plus de compétences sans forcément avec les crédits correspondants.

Jean-Marie MASSY, Meilhac
Vice-Président en charge des Finances

En 2025, c'est 10 M€ en fonctionnement et 4 M€ en investissement qui ont été consacrés à la mise en œuvre les divers compétences et services de la Communauté de communes, du CIAS et de l'Office de Tourisme. C'est aussi 61 agents permanents et des saisonniers au service des habitants du territoire.

FOCUS SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Plus de 7,5 millions d'euros investis sur le territoire depuis 2022 hors dépenses de fonctionnement



TRAVAUX & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

La com'com c'est aussi une présence sur les communes.

Entre les médiathèques, les accueils de loisirs, les crèches, les locaux commerciaux, les maisons de l'intercommunalité, c'est presque une trentaine de bâtiments intercommunaux qui viennent mailler le territoire. À cela s'ajoute les 4 zones d'activités économiques (ZAE) et plus de 80 000 m² d'espaces verts dont le Jardin de l'An Mil à nos jours.

Toujours en partenariat avec les communes, nous travaillons à maintenir ce patrimoine et à le plus souvent avec les ressources locales comme par exemple lors des travaux d'agrandissement du Vival à Dournazac. Nous nous efforçons également de le faire évoluer en adéquation avec les nécessités d'économie d'énergie ou à travers des projets innovants comme le futur aménagement du centre social à Nexon.

Jacques BARRY, Rilhac Lastours
Vice-président en charge des travaux & du patrimoine communautaire



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LE CENTRE SOCIAL DE NEXON EN EXEMPLE

Amorcé en 2023, le projet final de rénovation du centre social de Nexon a été validé par le conseil communautaire du 17 juin 2025.

Une phase d'études a été nécessaire pour permettre une rénovation énergétique efficace et adaptée aux usages : meilleure isolation, qualité de l'air ambiant, optimisation du chauffage, amélioration du confort thermique hiver/été, optimisation de la circulation entre les différents espaces et enfin luminosité dans les bureaux, seront les principaux travaux menés en 2026.

Au-delà de ces travaux, nous avons souhaité la mise en œuvre d'un projet d'énergie renouvelable en autoconsommation collective. La grande toiture orientée sud-est sera entièrement équipée de panneaux photovoltaïques. La production générée sera auto-consommée par les bâtiments de la Communauté de communes (Espace récréatif, médiathèque...) et du centre social.



AGRANDISSEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL INTERCOMMUNAL À DOURNAZAC

En 2004, soucieuse du maintien du dernier commerce en zone rurale, la Communauté de communes a réalisé un commerce multi-services (épicerie/presse/bar/tabac/journaux/dépôt de gaz) sur la commune de Dournazac. Le multiple rural construit en 2006 a depuis connu 4 exploitants successifs. En 2018, il a été repris par la SAS BCD qui exploite le lieu via un bail commercial.

Le développement du lieu, la qualité et la diversité des produits proposés (productions locales) et les nouvelles habitudes de consommation du public (consommation de proximité) a nécessité, en 2024, la réalisation d'une annexe pour offrir un espace de stockage et de vente plus important.

Une extension de 49 m² en ossature bois au niveau de la zone de livraison existante du multiple rural a été finalisée pour un montant de 67 817,69 € avec la participation de l'État via une Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR (30%) et celle du Département de la Haute-Vienne par un contrat départemental de développement intercommunal CDDI (15%).



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE & URBANISME



ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS

Les adaptations des PLUI Pays de Nexon et Monts de Châlus permettent de prendre en compte des problématiques rencontrées, pointées par les Communes ou des porteurs de projets.

Procédures de modifications simplifiées

Une série de procédures ont eu lieu et ont permis :

- Modification du règlement écrit (règles d'implantation des constructions, règles relatives aux panneaux solaires...)
- Modification du plan de zonage (suppression d'emplacements réservés, modification d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation...)
- Ajout de bâtiments repérés comme pouvant changer de destination
- Identification de locaux commerciaux à préserver

Procédures de modifications de droit commun

Elles sont en cours et seront finalisées cet été :

- Modification des règles relatives à l'emprise au sol des annexes (zones agricoles et naturelles)

Procédures de révisions allégées

- Prise en compte des projets touristiques, économiques, agricoles (existants ou émergents) et des projets en lien avec des équipements publics ou d'intérêt collectif

Un territoire communautaire en évolution

La Communauté de communes est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme et à ce titre, le territoire dispose de deux PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Depuis leur approbation en 2020, nous avons fait évoluer ces PLUi en étroite collaboration avec les communes et en fonction des retours et des besoins de chacune. Nous apportons une attention particulière à ces échanges afin de prendre en compte les problématiques rencontrées sur le terrain et les résoudre quand cela est possible. Certaines évolutions font suite à des rencontres et échanges avec des porteurs de projets économiques, touristiques, agricoles, etc.

À ce titre, nous avons engagé des procédures de modifications simplifiées approuvées en décembre 2023 et des procédures de modifications de droit commun et révisions allégées en cours de finalisation d'ici l'été 2025.

Notre service urbanisme mutualisé se charge, pour le compte des communes, de l'instruction de vos demandes d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, etc.). Il analyse les demandes au regard des règles et des prescriptions applicables, puis transmet une proposition de décision au Maire, qui reste l'autorité compétente. N'hésitez pas à contacter le service pour obtenir des conseils sur vos projets !

Georges DARGENTOLLE, Saint Maurice les Brousses
Vice-Président en charge de l'Aménagement de l'espace et Urbanisme



LES CHIFFRES CLÉS 2022 - 2025

- 661 demandes d'urbanisme traitées
- 340 permis de construire
- 132 CUB (certificats d'urbanisme opérationnels)
- 241 déclarations préalables (divisions en vue de construire ou secteur ABF)
- 21 autres (permis de démolir, permis d'aménager)
- 554 déclarations d'intention d'aliéner
- Environ 220 demandes sont traitées par an. En moyenne, 50 % des demandes instruites sont des permis de construire.

URBANISME : 05 19 09 00 09
urbanisme@paysdenexon-montsdechalus.fr





DÉVELOPPEMENT LOCAL & ÉCONOMIQUE

Agir pour le développement de l'économie locale

Nous nous sommes fixés comme objectif d'essayer de relancer certains secteurs, par exemple les zones d'activités économiques (ZAE) en manque de surfaces libres et également l'occupation des locaux commerciaux propriété de l'intercommunalité.

Concernant les ZAE, pour la zone de Châlus, après de nombreuses réunions avec les différentes instances, les travaux d'aménagement d'un accès depuis la RN21 pourront enfin débiter au dernier trimestre 2025 (partenariat commune et Communauté de communes).

Pour la nouvelle zone de Janailhac, nous venons d'acquies des terrains sur l'axe de la D704 (Limoges – St Yrieix la Perche). Les terrains sont déjà partiellement vendus !

Avec la mise en poste d'une personne relais pour l'économie au sein de la collectivité, les entrepreneurs trouvent désormais un soutien essentiel à leurs démarches à travers les multiples dispositifs économiques, locaux, départementaux, régionaux etc. Cela permet d'avoir une vision plus globale et cohérente notamment avec le programme Petites Villes de Demain pour la dynamisation des centres bourgs. Concrètement, aujourd'hui les bâtiments de commerce intercommunaux sont tous complets, ils participent pleinement à l'économie locale.

Le soutien à l'économie passe aussi par des aides financières directes, que nous avons revues pour les rendre plus adaptées en privilégiant les commerces de proximité et l'artisanat local dans la mesure du possible. C'est plus de 150 000 euros d'aides que nous avons accordées aux entreprises du territoire. Notre ambition est de pouvoir répondre et de s'adapter aux différentes demandes qui nous sont présentées.

Hervé Brousse, Châlus
Vice-président du développement local et économique



DES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT

Les aides à l'installation de nouveaux commerces et de leur modernisation (accompagnement des porteurs de projet et aide financière) portent leur fruits depuis 3 ans :

- ➔ Ouverture de la Boucherie Souchaud (appui à recherche de local et aide à l'immobilier de commerce) et reprise du Café-restaurant Ovalie-Kafé (aide à l'immobilier de commerce) à Nexon
- ➔ Ouverture de la boucherie Chez Christophe et reprise du café-restaurant Le Bistrot galant (location de locaux Communautés de communes), aide à la création d'un salon de coiffure Le salon de la gare à Bussière-Galant
- ➔ Poursuite des aides au café-restaurant Le Saint Eutrope (aide à l'immobilier de commerce) et épicerie, ouverture de La Halle de Janailhac (location d'un local intercommunal)
- ➔ Aide à la création du restaurant Au comptoir de Cécile (aide aux travaux dans le local communal) à Châlus
- ➔ Implantation d'un traiteur événementiel Ma Green cantine à Flavignac
- ➔ Soutien aux épiceries des Cars et de Dournazac et à la librairie-caviste Ô Coquin de Sort à Nexon

AIDES AUX ENTREPRISES

	AIDES AUX ENTREPRISES
2022	18 028 €
2023	59 878 €
2024	64 472 €
TOTAL	142 378 €

+ 30 368 € d'aide d'urgence Covid en 2021 par la Communauté de communes.

OVALIE KAFÉ

un café pâtisserie

Maxime Feydit Bouteau, 35 ans habitant à Meilhac, a travaillé pendant 14 ans comme chef pâtissier à « L'Atelier du Bon pain » à Limoges. L'envie de créer quelque chose, d'être son propre patron l'a poussé à chercher un lieu pour lancer son entreprise.

Après avoir vu une annonce pour la reprise du bar PMU à Nexon et fait faire des devis par des artisans pour aménager le bâtiment en bar pâtisserie restaurant, l'affaire s'est conclue rapidement avec le rachat du fonds de commerce et de tout le bâtiment. Grâce aux nouvelles aides de la Communauté de communes, l'Ovalie Kafé a pu bénéficier du Fonds de Soutien à l'Immobilier Économique Commerce (FSIEC) pour un montant de 10 710 € et une aide à la rénovation de la cuisine via la CCI de Limoges.

C'est donc avec sa compagne Camille, qu'ils ont pu ouvrir le 20 mai dernier. Ils vous accueillent avec son équipe, Sylvain au bar et Pierre-Henry en cuisine, **du mardi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 23h.**

Côté restauration, vous trouverez des menus rapides en semaine et une carte plus complète pour le samedi soir. Une salle spacieuse et lumineuse vous attend à l'étage ainsi qu'une grande terrasse pour les beaux jours.

Petit plus qui fait l'originalité du lieu, Maxime n'a pas souhaité abandonner sa passion pour la pâtisserie. Il est donc possible d'acheter des gâteaux à emporter ou consommer sur place à toute heure et même de faire des commandes personnalisées. La demande est au rendez-vous ! Toute l'équipe vous attend !



DES ACTIONS EN SOUTIEN AUX COMMUNES

Nous ne pouvons agir sans les communes, c'est donc avec elles que les décisions sont prises :

- Protection des locaux de commerces de centres-bourgs (à Châlus, Nexon) contre le changement d'usage afin de permettre de localiser de nouveaux commerces
- Instauration d'une aide aux communes qui souhaitent acquérir et moderniser un local de commerce depuis juillet 2024
- Entretien et modernisation des locaux de commerce propriétés de la Communauté de communes à Bussière-Galant, Les Cars, Dournazac, Flavignac, Janailhac, Rilhac-Lastours, Saint-Priest-Ligoure
- Soutien financier aux commerces d'initiatives associatives ayant créé au moins 1 emploi salarié : épicerie V'la Aut Chose et la Cantine à Nexon, et le café-épicerie Le Comptoir à Saint-Priest-Ligoure

Aides aux associations employeuses de l'économie sociale et solidaire dans le champ de l'alimentaire

Les structures aidées apportent un service sur des bourgs ruraux et avec une offre de produits qui seraient difficilement viable pour une entreprise.

	LI en Gourre (Café épicerie à St Priest Ligoure)	V'la Aut Chose (Épicerie à Nexon)	Ouvre boîte (La Cantine à Nexon)
2022-2024	6 000 €/an	3 000 €/an	3 000 €/an

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : 07 71 91 40 86
chefprojet.economie@paysdenexon-montsdechalus.fr



La com'com s'engage pour ses habitants.

La Communauté de communes confie au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et ses agents la mission de structurer et animer les services à la personne de la petite enfance à la jeunesse, de la parentalité jusqu'au grand âge. « Rien de ce qui est humain ne nous est étranger », aurait pu dire Montaigne de notre engagement politique, déjà fort ancien, de « faire société ».

Parce que les besoins ont évolué depuis 2022, et que notre regard s'est élargi dès 2023 à tous les enjeux sociaux de la vie collective, logement et cadre de vie, accès aux droits et au numérique, solidarités, nous avons contractualisé en 2023 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) un nouveau cadre de déploiement de nos actions à votre service : la Convention Territoriale Globale (CTG).

En partenariat étroit avec le Centre Social Intercommunal, nous œuvrons sur tout le territoire en direction des familles : modes de garde d'enfant, animations jeunesse, lien social, service mandataire d'aide à domicile.

Afin de conforter ces services au plus près des habitants, le développement d'un Espace de Vie Sociale (EVS) et d'un mode de garde collectif à Châlus sera notre projet prioritaire pour la fin de la mandature. Tous ensemble, tous ensemble !

Fabrice GERVILLE-REACHE, Nexon
Vice-Président en charge des affaires relatives
aux Services aux personnes et politiques sociales



LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE : proximité et source d'em- ploi local

Avec le service mandataire d'aide à domicile, nous avons à cœur d'apporter une solution essentielle pour tous les foyers et en particulier pour les personnes âgées. Les aides à domicile représentent 22 équivalents temps plein, ce service ne se contente pas d'offrir une assistance de qualité aux personnes, il crée également des opportunités professionnelles pour celles et ceux qui souhaitent faire une différence dans la vie des autres.



Témoignage d'un bénéficiaire : « Grâce à l'aide à domicile, je peux continuer à vivre chez moi en toute sérénité. Les aidants sont toujours à l'écoute et très professionnels. »

Témoignage d'un employé : « Travailler dans ce secteur est très gratifiant. Je me sens utile et apprécié, et j'ai l'opportunité de me former continuellement. »

Avec ce service, nous contribuons au bien-être de nos concitoyens et à l'économie locale. Rejoignez-nous et faites partie de cette aventure humaine et professionnelle enrichissante.

ACCUEIL DE LOISIRS Une journée d'échanges intergénérationnelle

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, une journée d'échanges a été organisée entre les enfants et les résidents de l'EHPAD de Châlus. Cette rencontre, animée par l'association La Soupape Sauvage, a permis de créer des liens uniques entre les générations à travers des activités ludiques et éducatives : découverte de la faune locale, atelier de réalisation d'empreintes d'animaux, jeu des couleurs au Lac Saint-Fortunat à Flavignac. Cette journée d'échanges a permis de créer des souvenirs inoubliables pour les enfants et les résidents.





RELAIS PETITE ENFANCE

Des ateliers de psychomotricité pour renforcer les liens

Chaque mois, un événement spécial a lieu au dojo de l'espace récréatif de Nexon : des ateliers de psychomotricité partagés qui réunissent enfants, assistantes maternelles, professionnelles des crèches de Lili Prune et Pirouett'Cacahuètes et de la micro crèche Le Jardin des Loupiots. Ces ateliers, offrent une opportunité unique de découverte et d'échange.

Sur les tatamis du dojo, un univers de structures motrices, de ballons, de tunnels et autres accessoires de motricité est mis en place pour accueillir les enfants. Les professionnelles les accompagnent dans la découverte de leur corps et de leurs capacités.

Ces temps d'animation ne sont pas seulement bénéfiques pour les enfants, mais aussi pour les professionnelles de la petite enfance. En effet, ces ateliers permettent aux professionnelles qui œuvrent auprès de vos enfants de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et de créer des liens.

Accompagner les familles dans la recherche de modes d'accueil

Chaque année, l'animatrice du relais petite enfance accompagne plus de 350 familles dans leur quête de solutions d'accueil pour leurs enfants. Que ce soit pour des renseignements administratifs, un soutien à la parentalité, une médiation, une aide à la recherche d'un mode d'accueil, les familles trouvent en elle une ressource précieuse et dédiée.

Grâce à l'observatoire petite enfance, mis en place depuis 2015, l'animatrice est en mesure de fournir des informations complètes et actualisées sur tous les modes d'accueil disponibles sur le territoire. Ce suivi de recherche est personnalisé et adapté à chaque besoin spécifique, permettant ainsi de répondre de manière optimale aux attentes de chaque famille.

Le Centre intercommunal d'action sociale c'est :

- 2 crèches en délégation de Service Public
- 1 Relais Petite Enfance
- 3 Accueils de loisirs
- 2 Accueils de loisirs ado confiés à l'Association d'animation du pays de Nexon Monts de Châlus
- 1 service mandataire d'aide à domicile



CRÈCHES

- 36 places (14 Lili Prune et 22 Pirouett'Cacahuètes)
- 86 enfants inscrits

RELAIS PETITE ENFANCE

- 339 familles utilisatrices
- 43 assistantes maternelles en activité
- 32 ass. mat. et 141 enfants ont fréquenté les temps collectifs

ACCUEILS DE LOISIRS

- 435 enfants inscrits
- 317 familles utilisatrices
- 92 enfants/jour

ACCUEILS DE LOISIRS ADO

- 176 jeunes inscrits
- 82 % sont du territoire

SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE

- 149 usagers
- moyenne d'âge : 88 ans
- 79 aides à domicile
- 39 860 heures effectuées



santé
famille
retraite
services



CIAS PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS : 05 55 36 07 98
secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE



La gestion des déchets, c'est l'affaire de tous

Notre Communauté de communes, avec le SYDED de la Haute-Vienne, travaille chaque jour pour assurer au mieux la gestion et répondre aux nouvelles réglementations. Ainsi, notre redevance Déchets permet de financer un ensemble de services à la disposition de chacun, et pas seulement notre poubelle des ordures ménagères. Elle comprend ainsi la collecte tous les 15 jours à votre porte et leur incinération, mais aussi la gestion des déchets recyclables, des écopoints jusqu'au centre de tri de Beaune les Mines et le fonctionnement des déchèteries, ce qui représente plus de 20 filières de déchets à traiter.

Ce sont des équipements que vous connaissez bien et que vous utilisez au quotidien, puisque nous sommes arrivés à un poids moyen de déchets résiduels de 75 kg par habitant et par an, le meilleur de la Haute-Vienne, qui est de 143 kg : Bravo à vous !

Nos efforts se poursuivent avec le développement du compostage sous toutes ses formes. Sans attendre l'obligation réglementaire du 1^{er} janvier 2024, l'intercommunalité, en collaboration avec les communes et le SYDED, a par exemple installé de nombreux sites de compostage partagés dans les centres bourgs. Il y en a aujourd'hui 26, accessibles aux habitants qui n'ont pas de terrain pour un composteur individuel.

Le SYDED déploie de nouvelles filières pour mieux valoriser nos déchets. À partir du 1^{er} juillet, au moins un conteneur sera en place dans chaque commune pour le tri des cartons bruns.

Espérons que cela nous aidera encore à trier, et même à mieux trier ! Car nous déplorons trop souvent des erreurs de tri et des incivilités, surtout dans les colonnes emballages jaunes. Ces erreurs nous coûtent très cher et ce sont tous les usagers qui payent au bout de la chaîne. Les déchets sont l'affaire de tous alors faisons le bon geste citoyen, ce qui nous aidera à maîtriser l'augmentation des coûts.

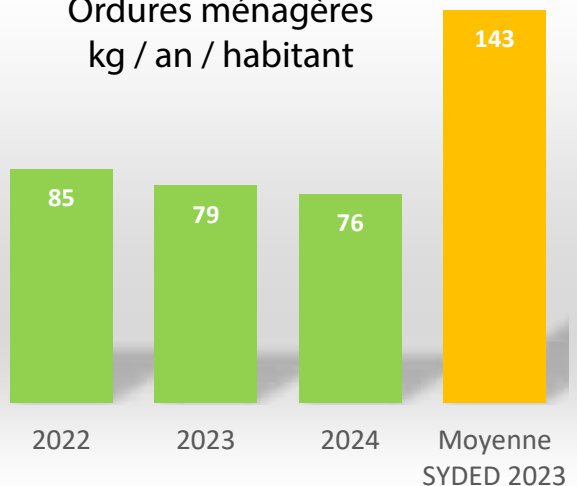
Christian DESROCHE, Flavignac
Vice-Président en charge de l'Environnement
et cadre de vie



LES MEILLEURS RÉSULTATS DU DÉPARTEMENT

Aujourd'hui, les habitants de la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus poursuivent la réduction de leurs déchets ménagers car ils trient de plus en plus.

Ordures ménagères
kg / an / habitant



DU NOUVEAU POUR LE CARTON

Depuis le 1^{er} juillet, vous pouvez déposer vos cartons à plat et pliés dans un des 18 conteneurs clairement identifiés sur le territoire. Ce nouveau service de proximité permettra de réduire les erreurs de tri des cartons trop souvent déposés dans les conteneurs d'emballages et vous évitera un passage en déchèterie.

→ **TYPES DE CARTONS ACCEPTÉS** : seuls les **cartons bruns ondulés** sont acceptés (*cartons de vente en ligne par exemple*).

→ **GABARIT** : les cartons doivent avoir une taille maximale de **50x50 cm**. Les cartons plus volumineux doivent être déposés en déchèterie comme actuellement.

→ **PRÉPARATION DES CARTONS** : les cartons doivent être **vidés de leur contenu, pliés ou découpés à plat** et introduits dans les bornes par la trappe prévue à cet effet.

ENVIRONNEMENT : 05 55 78 67 94
environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr



UN SERVICE QUI ÉVOLUE

Mise en place de l'annualisation de la redevance SPANC

Approuvée par le Conseil communautaire fin 2023, cette évolution a été mise en œuvre, notamment par la signature de conventions avec les services gestionnaires de l'alimentation en eau potable. La redevance annuelle de 22 € a ainsi pu être intégrée aux factures d'eau potable émises en fin d'année.

DES INSTALLATIONS QUI S'AMÉLIORENT

Il y a environ 3 800 installations d'assainissement non collectif sur notre territoire. L'objectif des visites périodiques est de vérifier que vos filières fonctionnent et qu'elles ne présentent aucun risque pour la santé et l'environnement.

Installations	2021	2024
Conformes	45%	59%
Absence d'installation	8%	4%
Risque Sanitaire	26%	16%

Visite	2022	2023	2024	mai 2025
Périodique	271	272	327	114
Vente immo.	92	73	109	27
Demande travaux	62	71	47	15
Visites chantier	70	56	56	23



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un service présent pour vous conseiller

Notre service intercommunal d'assainissement non collectif assure, pour le compte des communes, tous les contrôles obligatoires fixés par la loi. Il est intégralement financé par les redevances des usagers et ne bénéficie plus d'aucune subvention des agences de l'eau comme les années précédentes. Dans ce contexte, quelques modifications ont été apportées récemment : il n'y a plus qu'une seule périodicité de contrôle tous les 10 ans et la redevance est désormais annualisée et adossée à la facture d'eau.

Ce service vous apporte également conseil, lors de vos travaux ou pour l'entretien de votre installation d'assainissement individuel. N'hésitez pas à le contacter !

Enfin, dans l'objectif de réduire le nombre d'installations non conformes et ainsi protéger l'environnement, notre service SPANC réalise depuis 2022 un suivi particulier des ventes immobilières qui ont lieu sur le territoire. Nous accompagnons les nouveaux acquéreurs dans leurs travaux de mise aux normes et nous pouvons être amenés à appliquer des pénalités si ces travaux ne sont pas engagés. Ce dispositif a permis la réhabilitation de 21 installations et le dépôt d'une trentaine de dossiers pour des travaux à venir.

Aujourd'hui, un peu moins de 20% des installations d'assainissement du territoire présentent encore un risque sanitaire.

Christian DESROCHE, Flavignac
Vice-Président en charge de l'Environnement et cadre de vie

ET LE COMPOSTAGE ?

Outre les 26 sites de compostage partagés répartis sur le territoire, vous pouvez vous équiper d'un composteur individuel si vous disposez d'un petit coin de jardin.

Cela vous permettra d'encore alléger le poids de vos déchets ménagers, tout en produisant du compost pour vos plantations.

Des formations sont régulièrement organisées en collaboration avec le SYDED à l'issue desquelles vous recevrez gratuitement un composteur. Si vous le souhaitez, vous pouvez également le commander à prix réduit directement sur le site du SYDED.





TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ÉNERGÉTIQUE

ma com'com
s'engage



Concrètement, la collectivité s'engage à favoriser un développement durable des énergies renouvelables, mais surtout à tendre vers une meilleure maîtrise de l'énergie. C'est notamment pour cela que nous accompagnons les communes, dans leurs projets de développements avec la mise en place d'une Charte énergies renouvelables.

En soutenant la plateforme Nov' Habitat 87, nous vous permettons de bénéficier de conseils et d'aides pour la rénovation énergétique des logements. Nous nous efforçons aussi de donner l'exemple en rénovant petit à petit les bâtiments intercommunaux.

Notre engagement en faveur de la biodiversité passe par notre participation dans différents programmes aux côtés de partenaires locaux : la LPO avec « Agriculture et Biodiversité » ou également avec le PNR Périgord Limousin et la mise en place du « Jardin Bourdonnant » au Jardin de l'An Mil à Rilhac-Lastours. Nos agents des espaces verts mettent déjà en pratique des techniques comme le fauchage tardif ou le « zéro phyto ».

Et enfin, la Communauté de communes s'engage à favoriser la mobilité au travers de son accompagnement des communes dans l'aménagement des abords des gares, lors d'événements comme le Challenge de la mobilité et en équipant les communes qui le souhaitent de stationnements vélo.

Vous l'aurez compris, votre Communauté de communes est engagée dans les transitions énergétiques et écologiques !

Loïc Gayot, Les Cars
Vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique

LE BILAN À MI-PARCOURS DU « PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE » DU TERRITOIRE (PCAET)

Déjà 3 ans depuis l'adoption de notre plan Climat ! Un comité de pilotage fin avril a permis de retracer les actions réalisées, en cours ou à venir.

Quelques actions phares du plan climat :

- ➔ Le projet de rénovation énergétique du centre social
- ➔ La mise en place de stationnements vélos de qualité sur l'espace public (voir article p16)
- ➔ Un ratio d'ordures ménagères le plus bas du département
- ➔ La charte de développement des énergies renouvelables
- ➔ La labellisation « jardin bourdonnant » au Jardin de l'An Mil à Rilhac-Lastours
- ➔ Et toujours un appui technique aux communes sur tous les thèmes de la transition écologique : énergie, mobilité, rénovation, biodiversité, ...

Le bilan détaillé sera disponible en ligne en septembre sur notre site internet.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE & MOBILITÉ : 07 71 91 40 86
developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr

VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS : NOTRE TERRITOIRE, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES !

La pollution lumineuse nocturne a des impacts sur la biodiversité, mais aussi sur notre santé. En outre, les mesures d'extinction ou de diminution de l'éclairage public permettent de faire des économies substantielles d'électricité.

Cette année, la Communauté de communes, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord Limousin a accompagné les communes du territoire pour candidater au label Villes et Villages Étoilés.

Le bilan de cet accompagnement :

- 13 communes candidates au label sur 15
- Les 13 communes pratiquent l'extinction ou la réduction nocturne, certaines depuis 2013
- De 28 à 600 pts lumineux par commune (en moyenne 1 point lumineux pour 5 habitants, mais certaines communes arrivent à 1 point lumineux pour 19 habitants)

On note globalement une baisse très marquée de l'intensité lumineuse sur le territoire. Par exemple, aucun monument n'est mis en lumière !

Il reste quelques cas particuliers à améliorer :

- Les stades sont souvent très éclairés et consomment beaucoup d'énergie,
- Il reste quelques points isolés éclairés dans la campagne,
- Il reste également quelques arbres éclairés vers le haut, mais très peu !

On note beaucoup d'innovations :

- Des animations, des randos nocturnes
- Les communes expérimentent, font des essais
- Certaines communes ont supprimé les illuminations de Noël
- D'autres pratiquent l'extinction totale estivale
- Des bénévoles réalisent des suivis d'animaux nocturnes, principalement des chauves-souris

Vous souhaitez participer à l'effort du territoire et baisser l'intensité lumineuse de votre habitation ou entreprise ? Consultez le guide Pratique de l'éclairage, <https://ipamac.fr/actions/eclairage-prive/>



LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, ON EN EST OÙ ?

Nous nous sommes engagés avec les communes à la rédaction d'une charte de développement des énergies renouvelables.



Les trois phases du projet « Découvrir – Écrire – Valider » avancent : après s'être formés et avoir rencontré et découvert différents projets et installations, les élus ont travaillé cet hiver et au printemps sur les éléments les plus importants dans la définition d'un projet.

Fin juin, ils ont également rencontré plusieurs acteurs et partenaires du développement des énergies (Chambre d'Agriculture, DDT et DREAL, ENEDIS, fédération des développeurs, associations environnementales...), afin de confronter les points de vue et ainsi affiner la rédaction qui s'étalera cet été jusqu'à l'automne.

L'engagement des élus pour une énergie locale et maîtrisée par le territoire ne faiblit pas !



UNE CHARTE POUR QUOI FAIRE ?

- Encourager et maîtriser le développement des énergies renouvelables en favorisant des projets bénéfiques pour le territoire
- Appuyer les communes dans leurs décisions
- Avoir un cadre territorial partagé
- Permettre une meilleure acceptabilité des projets
- Davantage de transparence
- Favoriser les retombées économiques locales



LA MOBILITÉ EN TERRITOIRE RURAL

« Pour avancer, il n’y a pas de solution miracle, mais plusieurs actions à adapter au territoire ! »

Vélos, trains, offre de mobilité, navettes, services de proximité, nous envisageons de nombreuses pistes pour améliorer vos déplacements au quotidien. Les premières actions commencent déjà à porter leurs fruits.

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ : comme à son habitude, la Communauté de communes a porté le Challenge du 3 au 15 juin. Un premier bilan de la quinzaine :



→ **10 établissements du territoire inscrits**

→ **Plus de 7 000 km** parcourus autrement pour aller travailler : co-voiturage, vélo ou télétravail sont les principales solutions testées par les salariés participants

→ **Déjà des résultats positifs :** certains salariés s'équipent de vélos électriques ou bien des habitudes de co-voiturage ou de télétravail s'installent au-delà des 15 jours du challenge !

STATIONNEMENT VÉLOS :

L'investissement de la Communauté de communes pour équiper les communes de stationnement vélos de qualité aux abords des commerces et services porte ses fruits : les stationnements seront tous installés pour cet été et ils sont déjà utilisés fréquemment !

MOBILITÉ

Mise en place de stationnements vélo dans les espaces publics

- 135 arceaux, 3 abris
- Investissement : 40 000 €

DES ITINÉRAIRES VÉLOS :

Ils sont à l'étude sur le territoire : pour éviter les routes les plus dangereuses, les services étudient actuellement une cartographie des « itinéraires bis à vélo ». Les points noirs



LES GARES

Les deux communes de Nexon et Bussière-Galant ont lancé des études d'aménagement de leur quartier de la gare : parkings, services et accessibilité, sans oublier la nécessaire négociation avec la SNCF et la Région pour faciliter l'usage du train. Un questionnaire à destination des usagers a été diffusé à l'occasion du Challenge de la mobilité. Les résultats du questionnaire seront diffusés prochainement.



seront recensés et un programme d'aménagements simples sera proposé aux communes.

OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ :

Nous avons déployé une offre importante de services de proximité. Nul besoin de se déplacer à Limoges ou Saint-Yrieix pour disposer des services essentiels : 2 France services, 8 médiathèques (la dernière-née à Saint-Priest-Ligoure ouvrira en fin d'année), 5 centres de loisirs enfants et ados, 3 crèches et 1 Relais petite enfance, sans oublier nos nombreux commerces et artisans qui prouvent le dynamisme de notre territoire et nous évitent des kilomètres au quotidien !

NOTRE SITE INTERNET POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin que vous soyez un habitant, une association ou un professionnel.

Vous pouvez effectuer des démarches en ligne :

- ➔ Réservez une place pour dans un de nos accueils de loisirs
- ➔ Réglez vos factures
- ➔ Connectez-vous à votre compte du réseau des médiathèques
- ➔ Téléchargez le programme des événements culturels
- ➔ Réservez du matériel pour votre association
- ➔ Retrouvez votre jour de collecte des ordures ménagères ou téléchargez le calendrier
- ➔ Téléchargez de nombreux documents
- ➔ ...

Contactez-nous via nos différents formulaires !
www.paysdenexon-montsdechalus.fr

PANNEAU POCKET UNE APPLI GRATUITE

Presque la totalité des communes utilisent désormais Panneau Pocket pour vous alerter lors d'événements importants ou tout simplement pour vous tenir informés des animations locales.

Vous pouvez vous abonner à notre fil d'info et vous recevrez une notification lors de nos publications.

C'est une application très simple d'utilisation, entièrement, gratuite sans publicité et facile à installer.

L'ESSENTIEL DES CONSEILS COMMAUNAUTAIRES

Depuis maintenant 3 ans, nous publions un compte rendu résumé des conseils communautaires. Il s'adresse aux habitants, aux élus municipaux et aux agents de la collectivité. Vous retrouverez rapidement toutes les décisions prises et les orientations politiques de votre collectivité.

Vous pouvez les télécharger sur notre site internet, notre page Facebook et Panneapocket !



COMMUNICATION



Vous tenir informé.

Au travers de notre magazine, nous tâchons de vous informer sur les actions menées par la Communauté de communes et les services auxquels vous avez accès. Pour prolonger ce travail, nous avons ouvert nos pages aux communes qui le souhaitent ainsi qu'aux différents acteurs de notre territoire.

C'est également dans cet esprit, que nous avons initié avec les communes intéressées, la mise en place de l'application Panneau Pocket. Elle permet de vous tenir informés et être alertés via votre smartphone des événements locaux. Elle vient en complément de notre site internet et nos pages Facebook.

N'hésitez pas à vous abonner !

Alain CAILLOT, Dournazac
Vice-Président en charge de la Communication



LES CHIFFRES CLÉS

- ➔ 1 350 abonnés à notre fil d'info Panneau Pocket et plus de 4 000 sur l'ensemble des communes
- ➔ 125 000 vues depuis mars 2023
- ➔ 4 500 personnes nous suivent sur Facebook (Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus)

Rejoignez-nous sur Panneau Pocket et restez informés sur les événements du territoire





DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les médiathèques permettent à chacun des habitants de disposer d'un accès aux livres, à la presse écrite, à des fonds multimédia sur tout le territoire. C'est un réseau qui s'adresse à tous, du plus jeune au plus âgé, fort d'une gratuité tant pour ses services de prêt que pour son action culturelle.

Chaque trimestre, de nouvelles propositions culturelles sont organisées en lien avec les élus membres de la commission culture.

De nouveaux services ont été instaurés depuis 2022 autour des jeux de société et jeux vidéo, services plébiscités par nos abonnés.

Un réseau qui va s'étendre avec l'ouverture prochaine d'une 8e médiathèque en partenariat avec la commune de Saint-Priest-Ligoure et l'équipe de bénévoles qui gèrent auparavant cet équipement.

Le ticket culture jeunes permet aux jeunes de pouvoir accéder à des manifestations culturelles à des prix très modérés.

Poussez la porte de la médiathèque, vous y serez bienvenu.

Jean-Louis GOUDIER, Janailhac
Vice-Président en charge du Développement culturel



UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À SAINT PRIEST LIGOURE

Pose de la première pierre pour une 8^e médiathèque sur notre territoire ! C'est en présence de François PESNEAU, Préfet de la Haute-Vienne, de Jean-Claude LEBLOIS, résident du Conseil Départemental, d'Emmanuel DEXET, Président de la Communauté de communes que Bernard DELOMÉNIE, Maire de St-Priest-Ligoure a lancé les travaux de la future médiathèque intercommunale sur sa commune.

Ce projet ambitieux se déroule conjointement avec la rénovation du Comptoir, lieu multi-service géré par l'association Li en Goure. Espace de vie sociale, épicerie, bar, produits locaux et artisanat !

Rendez-vous en fin d'année pour profiter de ses 100 m², de près de 5 000 documents, de son espace jeux vidéos, de son accès multimédia...

DES SPECTACLES ET DES ATELIERS SOUS TOUTES LES FORMES



Pas seulement spectateurs, les lecteurs et les habitants accèdent gratuitement à des événements de qualité portés par des professionnels du domaine culturel et sont souvent acteurs des événements programmés grâce aux nombreux ateliers proposés. Retrouvez notre agenda trimestriel dans les médiathèques et sur notre site internet.

1 VISITE PAR MOIS POUR LES 43 CLASSES DE LA COM'COM

L'ouverture prochaine de la nouvelle médiathèque a permis une réflexion sur l'organisation de l'accueil des classes dans nos médiathèques. Désormais, à la rentrée prochaine, chaque école pourra bénéficier d'une visite par mois dans une médiathèque et d'un temps plus long d'éveil à la lecture.

La Communauté de communes prendra en charge les transports sur tout le territoire afin de simplifier la gestion des déplacements.





DES LIVRES ET DES JEUX POUR L'ÉTÉ

proposés par vos bibliothécaires

Dice Town

un jeu de Ludovic Maublanc et Bruno Cathala

Incarnez un cow-boy ou un bandit de grand chemin et récoltez un maximum de pépites d'or, pillez la banque, dépouillez vos adversaires, gagnez des terrains ou encore devenez shérif !

Pour cela vous devrez réaliser la meilleure combinaison de poker grâce à vos dés et gagner un maximum de points !



Meet to the Woo

un album de Pop Smoke

Baptisé «Le nouveau roi du rap de Brooklyn (Brooklyn Rap's Homecoming King)» par le New York Times, Pop Smoke a remis le rap de Brooklyn sur le devant de la scène avec une DRILL nouvelle génération. S Meet The Woo est devenu disque d'or et son single «Dior» a atteint le statut de disque de platine aux États-Unis.

Dernier opus de cet artiste mort tragiquement en 2020, à découvrir absolument !



L'échange

un livre d' Hervé Commère

Avoir dix-huit ans dans un bled paumé, c'est l'enfer. C'est comme ça qu'on a eu cette idée : pendant l'été, tout le monde s'échange les maisons. Mais tout n'est pas rose derrière les portes des voisins. Chacun a ses secrets, et certains sont plus dangereux que d'autres...

La très catastrophique visite du zoo

un livre de Joël DICKER

À la veille de Noël, une visite scolaire dans un zoo tourne à la catastrophe. Que s'est-il passé exactement ? Les parents de Joséphine, qui participait à cette sortie et qui semble être l'une des protagonistes de cette affaire, sont bien déterminés à le découvrir. Joël Dicker nous propose ici une véritable enquête vue et racontée par des yeux d'enfants. Au fur et à mesure du récit de Joséphine, tout prend sens jusqu'à l'explication finale. Ce dernier roman de Dicker n'a rien à voir avec les autres romans de l'auteur et peut même être proposé dès l'âge de 10/11 ans.



Leçons d'aquarelle japonaise

un livre d' Ayano Otani

Le guide idéal pour se laisser séduire par toutes les nuances chromatiques du pays du Soleil-Levant et saisir leur sens profond.

16 sujets traditionnels japonais, accompagnés



d'explications détaillées des techniques adoptées, d'illustrations et de QR codes pour accéder à des vidéos d'approfondissement en ligne.

LES CHIFFRES CLÉS 2022-2024

- ➔ Plus de 70 000 entrées
- ➔ Près de 250 000 prêts de documents
- ➔ Plus de 60 000 documents dont 53 000 livres, 4 700 DVD, 3 500 CD, 371 jeux de société et 30 jeux vidéos
- ➔ Des accueils de classes tout niveau
- ➔ Des éveils au livre dans toutes les structures de petite enfance
- ➔ Des visites mensuelles dans nos EPHADs

ACTION CULTURELLE

- ➔ Plus de 2000 participants
- ➔ Près de 300 rendez-vous culturels réguliers ou événementiels
- ➔ Des animations régulières « Racont'heures », « Des livres et des jeux », Club de Lecture « La Parenthèse »

MÉDIATHÈQUES : 05 55 78 83 25
 mediatheques@paysdenexon-montsdechalus.fr

ACTION CULTURELLE : 05 55 58 33 34
 actionculturelle@paysdenexon-montsdechalus.fr

Le développement touristique en Haute-Vienne a connu ces 3 dernières années un important bouleversement structurel. Les 12 com'com et le Département se sont regroupés au sein de la SPL Terres de Limousin (Société Publique Locale). Plutôt que chacun travaille dans son coin pour son territoire, tout le monde contribue au développement de « Limousin nouveaux horizons » et bénéficie d'une plus grande visibilité. Nous avons été les premiers à mutualiser nos moyens et cela commence déjà à porter ses fruits avec de nombreuses mises en avant dans la presse régionale et nationale, présences sur des salons, visites d'influenceurs, formations et découverte de l'offre pour les professionnels dans le cadre du Plan Départemental de Professionnalisation...

Ce n'est pas pour cela que nous ne sommes plus présents sur nos communes, nos 2 boutiques de créateurs locaux restent en place à Châlus et Nexon et nous y accueillons toujours les touristes.

Nos actions et notre soutien envers les hébergeurs locaux se poursuivent et grâce à la mise en place de la taxe de séjour, intégralement réinvestie dans le tourisme, nous avons pu développer un programme d'actions culturelles riches et variés qui vise à valoriser les producteurs et artisans de notre Communauté de communes. Elle a également servi à financer un maillage de parcours trail qui vient compléter notre offre d'activités de pleine nature déjà très importante. Une partie sera reversée au Collectif Tourisme Haute-Vienne afin de promouvoir à plus grande échelle notre territoire communautaire.

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, l'Office de tourisme poursuit ses nombreuses animations estivales et je vous invite à y participer pour (re)découvrir notre belle région pleine de richesse.

Roland GARNICHE, Pageas
Vice-Président en charge du Tourisme



MUTUALISATION AVEC LA SPL TERRES DE LIMOUSIN

Le collectif tourisme départemental est constitué de l'équipe de la SPL Terres de Limousin et des offices de tourisme de la Haute-Vienne qui participent à la mutualisation de certaines ressources et de certains

moyens techniques et financiers au service de la stratégie départementale.

À ce titre, l'Office de Tourisme Pays de Nexon Monts de Châlus a été le premier à s'engager et à signer la convention de mutualisation en mars 2024. Outre les actions collectives de promotion et de professionnalisation des acteurs, elle permet de former les agents sur des domaines techniques plus pointus et de bénéficier de compétences manquantes en interne en marketing, du référencement numérique, avoir une meilleure visibilité promotionnelle de notre territoire et accompagner nos professionnels dans leurs activités touristiques.



MISE EN PLACE DE LA TAXE DE SÉJOUR : À QUOI ELLE SERT ?

Nous avons souhaité mettre en place au 1^{er} janvier 2023 la taxe de séjour sur l'ensemble de notre territoire. Elle est payée par les touristes chez les hébergeurs. C'est un outil au service du développement et de l'attractivité touristiques destiné à favoriser la fréquentation et le fonctionnement de l'activité touristique du territoire (accueil, informations, animations, communications, évènements et festivités locales).

Sur la Communauté de communes, elle a permis la mise en place d'un programme d'actions culturelles varié ainsi que des actions de promotion d'envergure nationale (magazine, présence au Salon International de l'Agriculture, accueil d'influenceurs, etc.).

2023 : environ 25 000 €

2024 : environ 28 000 €



Crédit photo « Châtaigneraie Limousine »

RELANCE DU LABEL TOURISME ET HANDICAPS

L'office de tourisme Pays de Nexon Monts de Châlus, soutenu par la Châtaigneraie limousine et le Collectif Tourisme Haute-Vienne ont repris le pilotage départemental du label. Christelle LACOTE est la référente départementale en sa qualité d'évaluatrice qualifiée par l'association nationale Tourisme et handicaps.

Le label identifie les prestataires touristiques répondant aux besoins spécifiques des touristes en situation de handicap (auditif, mental, moteur ou visuel) afin de développer une offre touristique adaptée à leurs besoins.

Le label couvre un nombre important de filières du tourisme : hébergement, site de loisirs, restaurant, lieux de visite, point d'information touristique... À la reprise de cette mission, 8 sites sont labellisés en Haute-Vienne dont 5 hébergements, 2 lieux de visite et 1 restaurant. À ce jour, 10 audits ont été réalisés dont 3 demandes sur le territoire Pays de Nexon – Monts de Châlus : l'Atelier musée de la Terre (en cours de labellisation), l'Espace loisirs de la Voie verte (en cours de labellisation) et le Meublé du Lac (labellisé pour les 4 formes de handicap).

Pour tout renseignement :
tourismeethandicap@visitlimousin.com

EXPLOREZ SAINT-JEAN-LIGOURE LIGOURE AUTREMENT !

Re-découvrez Saint-Jean-Ligoure grâce à un tout nouveau parcours découverte interactif ! Scannez le QR-code et laissez-vous guider à travers l'histoire et les trésors du village. Une visite enrichissante disponible en plusieurs langues et en audio, à vivre en solo ou accompagné. Ne manquez pas également nos 2 autres parcours découverte à Châlus et Nexon ! Rendez-vous sur www.wivisites.com

LES CHIFFRES CLÉS 2022-2024

- ➔ Site internet : 17 331 utilisateurs
- ➔ Réseaux sociaux : 2 769 amis sur Facebook et 1 039 followers sur Instagram
- ➔ 2 boutiques : 22 fournisseurs du territoire 1 000 références
- ➔ 8 caches Terra Aventura: 103 345 participants
- ➔ 12 660 visiteurs – cumul depuis 2022
- ➔ 93 % de Français - 7% d'étrangers
- ➔ 707 personnes en hors les murs sur les pots d'accueil de campings en période estivale (mis en place en 2023)

VISITES, RENCONTRES & DÉCOUVERTES

UN ÉTÉ EN PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS

JUILLET

MARDI 8 JUILLET 14H30 SAINT-JEAN-LIGOURE
BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

MERCREDI 9 JUILLET 14H BUSSIÈRE-GALANT
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA COMPAGNIE DES SIMPLES

MARDI 15 JUILLET 14H30 RILHAC-LASTOURS
SORTIE NATURE - LA BIODIVERSITÉ DE LA MARE

MERCREDI 16 JUILLET 9H30 CHÂLUS
VISITE GUIDÉE DE CHÂLUS + DÉGUSTATION

JEUDI 17 JUILLET 17H DOURNAZAC
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA DISTILLERIE DANDELION

VENDREDI 18 JUILLET 14H30 SAINT-JEAN-LIGOURE
BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

MARDI 22 JUILLET 10H LES CARS
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA CHÈVRERIE D'ANNE PARAUD

MERDREDI 23 JUILLET 14H30 SAINT-JEAN-LIGOURE
BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

JEUDI 24 JUILLET 9H30 BUSSIÈRE-GALANT
SORTIE NATURE - BIODIVERSITÉ ET PATRIMOINE PAYSAGER LIMOUSIN

LUNDI 28 JUILLET 14H30 SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - L'ATELIER DES TROIS SOEURS

MARDI 29 JUILLET 15H LES CARS
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DES CARS

MERDREDI 30 JUILLET 10H NEXON
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON

JEUDI 31 JUILLET 17H DOURNAZAC
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA MIELLERIE DANDELION

AOÛT

VENDREDI 1^{ER} AOÛT 9H30 CHÂLUS
VISITE GUIDÉE DE CHÂLUS + DÉGUSTATION

MARDI 5 AOÛT 10H30 FLAVIGNAC
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - MIELLERIE PAYSAGES DE MIELS

MERCREDI 6 AOÛT 10H SAINT-PIEST-LIGOURE
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - AU PRÉ DE MON ARBRE

JEUDI 7 AOÛT 15H PAGEAS
SORTIE NATURE - MUSIQUE VERTE ET JOUETS BUISSONNIERS

VENDREDI 8 AOÛT 14H LES CARS
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DES CARS

LUNDI 11 AOÛT 9H30 CHÂLUS
VISITE GUIDÉE DE CHÂLUS + DÉGUSTATION

MARDI 12 AOÛT 10H BUSSIÈRE-GALANT
RANDONNÉE GUIDÉE - SUR LA TRACE DES FONTAINES GUÉRISSEUSES

MERCREDI 13 AOÛT 20H30 BUSSIÈRE-GALANT
SORTIE NATURE - LES SECRETS DE LA NUIT

JEUDI 14 AOÛT 10H LES CARS
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DES CARS

LUNDI 18 AOÛT 10H NEXON
VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON

MARDI 19 AOÛT 17H30 RILHAC-LASTOURS
À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA CHÂTAIGNERAIE

JEUDI 21 AOÛT 14H30 SAINT-JEAN-LIGOURE
BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE !

L'ensemble des animations et visites contenues dans ce magazine sont à **places limitées**. Réservez au plus tard la veille de celle-ci, avant 17h.

Scannez le QR-CODE ci-contre

Merci de vous présenter sur le lieu de rendez-vous au plus tard 10 minutes avant le début de l'animation/visite.



www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/ - onglet "Billetterie"

Renseignements au 05 55 58 28 44



BALADE DÉCOUVERTE DU VILLAGE DE SAINT-JEAN-LIGOURE
PLACE DU 8 MAI 1945 - 87260 SAINT-JEAN-LIGOURE

Avis à tous les curieux désireux de voyager dans le temps : Anne-Marie Cubertafon, greeter et habitante passionnée de Saint-Jean-Ligoure, vous donne rendez-vous pour vous faire découvrir les merveilles historiques de son petit village. Entre église, châteaux, jardin anglais, moulin à porcelaine, passé équestre, sources et vierges protectrices, ce bourg renferme bien des curiosités qui ne demandent qu'à vous être dévoilées...

mardi 8 juillet, vendredi 18 juillet mercredi 23 juillet, jeudi 21 août, dimanche 21 septembre, à 14h30 - gratuit



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA COMPAGNIE DES SIMPLES

1, POULINAT - 87230 BUSSIÈRE-GALANT

Venez découvrir La Compagnie des Simples, petite ferme de plantes aromatiques et médicinales en agrobiologie, avec des plantes cultivées et cueillies dans le respect du cahier des charges « Simples ». Elodie, paysanne herboriste, vous présentera son jardin de simples et vous invitera à découvrir les vertus des espèces qu'elle cultive. À l'issue de la visite, faites votre marché parmi les fabuleux produits qu'elle compose : tisanes, mélanges aromatiques, sirops de plantes, huiles de soin, baumes médicinaux et préparations pour gâteau aux plantes aromatiques. Pensez à apporter vos paniers !

mercredi 9 juillet à 14h - gratuit



SORTIE NATURE - LA BIODIVERSITÉ DE LA MARE

PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE - 87800 RILHAC-LASTOURS

Guidés par Mathieu, animateur nature de La Soupe Sauvage, partez à la découverte de l'espace Lamaud Desbordes, de sa mare, sa faune et de ses secrets. Une jolie concentration de libellules peut notamment y être facilement observée ! Apprenez à connaître ce milieu essentiel à la biodiversité et devenez incollables sur ses petits habitants.

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la visite. À partir de 4 ans.

mardi 15 juillet à 14h30

adultes et enfants de plus de 12 ans : 4€ - enfants de 4 à 12 ans : 2€



VISITE GUIDÉE DE CHÂLUS & DÉGUSTATION

**CHÂTEAU CHALUS-CHABROL - 2, CHEMIN DU CHÂTEAU
87230 CHÂLUS**

Suivez Isabelle, notre guide passionnée, à travers les ruelles pittoresques de Châlus. Du majestueux château Châlus-Chabrol à la mystérieuse tour Châlus-Maulmont, elle vous dévoilera les secrets de ce bourg chargé d'histoire, qui a notamment accueilli Richard Cœur de Lion – roi d'Angleterre et Duc d'Aquitaine. Anecdotes croustillantes, histoires de chevaliers et petites surprises jalonnent cette balade captivante. Et pour finir en beauté : nous vous proposons une pause gourmande tous ensemble autour de savoureux produits régionaux !

mercredi 16 juillet - vendredi 1^{er} août - lundi 11 août - 9h30

adultes : 8€ - enfants de 7 à 17 ans : 5€

CHÂLUS



ENVIE DE FAIRE LE PLEIN D'ACTIVITÉS EN FAMILLE CET ÉTÉ ? ÇA TOMBE BIEN !

Le programme d'animations de la Commune de Châlus s'annonce encore très riche cette année... : des concerts (Gospel, Opéra, cabaret et comédie musicale), des expositions en centre-ville et à la chapelle Séchaud, des animations (feu d'artifice sur le château et bal populaire, marchés gourmands), et bien sûr des activités sportives (piscine avec baptêmes de plongée, concours de pétanque, tennis, vélo sur la voie verte, jeux et parcours sportif au Parc rural du Vallon des Granges).

Pour terminer la saison d'été, le week-end des 20 et 21 septembre sera riche en événements : Journées du Patrimoine, fête du Parc du Vallon des Granges le samedi et vide-greniers le dimanche.

Au Parc du Vallon des Granges, les enfants pourront profiter des jeux et de superbes structures gonflables. Un espace restauration avec des foodtrucks et une buvette seront à disposition des visiteurs pour passer un moment en famille ou entre amis.

L'entrée et les animations de la Fête du Parc seront gratuites et ouvertes à tous.

De quoi ravir les parents comme les enfants !

Retrouvez la commune de Châlus sur Panneau Pocket, Facebook et sur le site internet : www.chalus87.com.

BUSSIÈRE-GALANT



**ESPACE HERMELINE :
UNE SAISON FORTE EN SENSATIONS ET
NOUVEAUTÉS.**

Un pavillon bleu qui flotte depuis 2021 sur la plage, gage de la qualité du plan d'eau où la baignade est surveillée en juillet et août. D'avril à novembre, l'espace Hermeline propose de nombreuses animations et activités, telles que l'accrobranche dès l'âge de 3 ans, la méga-tyrolienne qui traverse le plan d'eau pour ceux qui raffolent de sensation et qui n'ont pas le vertige, le vélorail sur la voie ferrée désaffectée de 12 km aller-retour, le petit train qui vous embarque sur un parcours de plus d'1 km, le mini-golf avec ses 18 trous, le labyrinthe avec sa tour en filet et ses nouveaux modules (ex : petit mur d'escalade), où même encore le city-stade pour se lancer des défis sportifs entre amis ou famille, mis en place en 2024.

Cet été, à partir de 8 ans, venez vous initier au paddle et/ou au tir à l'arc tous les lundis, mercredis et vendredis. Le 16 août, ne ratez pas la soirée Festi'Hermeline organisée par l'équipe et venez vous ambiancer.

L'espace Hermeline, c'est un « petit Saint-Pardoux » apprécié par un public familial et des groupes pour son calme et ses espaces naturels propices à la détente.

Alors, n'hésitez pas à réserver dès maintenant sur www.espace-hermeline.com ou au 05 55 78 86 12



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA DISTILLERIE DANDELION

10, HAMEAU DE LA BUSSIÈRE MONTBRUN - 87230 DOURNAZAC

Fruit rouge ? Végétal frais ? Odeur boisée ? Venez tester vos capacités olfactives et de dégustation avec Martin, producteur-distillateur à Dournazac. À l'aide d'une roue des saveurs et de matériel de dégustation, découvrez les liqueurs, eaux-de-vie et hydromels produits à la ferme, prenez des notes, testez vos capacités d'analyse et d'identification, et faites-vous plaisir ! Après la dégustation, une petite vente à la ferme des produits de la Miellerie/Distillerie vous sera proposée. **Seuls les adultes de + de 18 ans peuvent participer à cette activité.**

jeudi 17 juillet à 17h - gratuit

À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA CHÈVRERIE D'ANNE PARAUD

6, LES PLAISIRS - 87230 LES CARS

Venez rencontrer Anne qui vous propose de découvrir sa petite exploitation caprine. Ici, l'ensemble des animaux est conduit au pâturage, toute l'alimentation est produite sur la ferme et le lait est transformé en délicieux fromages. Anne vous parlera de son métier, entre prés et fromagerie, vous proposera de bichonner ses chèvres et répondra à toutes vos questions. À l'issue de la rencontre, vente de produits issus de la chèvrerie. Pensez à apporter vos paniers !

mardi 22 juillet à 10h - gratuit



SORTIE NATURE - BIODIVERSITÉ ET PATRIMOINE PAYSAGER LIMOUSIN

PARKING LES BORDERIES - 87230 BUSSIÈRE-GALANT

Mettez vos chaussures, attrapez vos jumelles et rejoignez Mathieu, animateur nature de La Soupape Sauvage, pour une immersion au cœur de la lande ! Sur 3,2 km de sentier, laissez-vous guider à travers un paysage vibrant de vie, où chaque bosquet, chaque recoin de bruyère cache un trésor naturel. Entre observation de la faune discrète et lecture de paysages, cette balade matinale vous ouvre les portes d'un milieu sensible et surprenant. **Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la visite. À partir de 4 ans.**

jeudi 24 juillet à 9h30

adultes et enfants de plus de 12 ans : 4€ - enfants de 4 à 12 ans : 2€





À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - L'ATELIER DES TROIS SŒURS

13, LIEU-DIT LA LOGE - 87800 SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES

Venez découvrir l'Atelier des trois sœurs, petite ferme produisant et transformant fruits, fleurs et herbes aromatiques en compotées très originales. Jérôme vous présentera son exploitation, son parcours, les variétés qu'il cultive et qu'il cuisine et vous invitera à les découvrir dans ses parcelles. À l'issue de la rencontre, dégustation : vous repartirez à coup sûr les bras chargés de ses délicieux produits. Il y en a pour tous les goûts !

lundi 28 juillet à 14h30 - gratuit



VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DES CARS

3, PLACE DE PERUSSE - 87230 LES CARS

Envie d'une pause culturelle pendant vos vacances ? Accompagnés d'Isabelle, notre guide conférencière, venez découvrir l'histoire fascinante du site des Cars, ancien fief de la famille Pérusse depuis le XVI^e siècle. Explorez les vestiges du château, deux salles d'exposition riches en contenus, et laissez-vous surprendre par les écuries ornées de fresques, un véritable trésor, unique en France. Une visite qui éveillera votre curiosité et votre regard sur le patrimoine !

**mardi 29 juillet à 15h, vendredi 8 août à 14h, jeudi 14 août à 10h
adultes : 5€ - enfants de 7 à 17 ans : 3€**

LES CARS



CONVIVIALITÉ ET MOMENTS PARTAGÉS AU SITE DES RIBIÈRES

Comme chaque année, la piscine municipale vous accueille en juillet et août pour des moments de détente dans l'eau ou autour d'une glace.

Des « nocturnes » avec accès gratuit à la piscine vous invitent à venir vous rafraîchir de 20h à 22h tous les jeudis du 24 juillet au 21 août, tout en vous régaland au foodtruck de la ferme des Gannes (burgers, saucisses...), des fromages de chèvre d'Anne Paraud, des glaces et boissons de la buvette pour un moment convivial.



VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE NEXON

6, PLACE DE L'ÉGLISE - 87800 NEXON

Aux côtés d'Isabelle, guide conférencière, venez découvrir le château de Nexon construit au XVII^e siècle. Apprenez en plus sur l'histoire de la famille qui a bâti ce lieu majestueux, sur son vaste parc et son étonnant passé équestre. De la création du haras au XVI^e siècle à l'arrivée d'Annie Fratellini dans les années 70, une visite riche d'histoires et d'anecdotes à ne pas manquer !

**mercredi 30 juillet, lundi 18 août, à 10h
adultes : 5€ - enfants de 7 à 17 ans : 3€**

DOURNAZAC



Exposition canine du 5 juillet :

comme chaque année, une exposition nationale de Dalmatiens se déroulera sur la commune de Dournazac au stade Marcel Villatte. Cette exposition est organisée par le Dalmatien Club Français présidé par Monsieur Christian Sallet domicilié sur la commune. C'est l'occasion pour les visiteurs de faire connaissance avec cette race de chiens très ancienne et d'assister à un concours dont les participants viennent de France mais également de plusieurs pays européens.

Marché des producteurs de pays du 7 août : ce marché semi-nocturne des producteurs membres de l'association « Les Producteurs du Champ à l'Assiette » se tiendra le jeudi 7 août autour de la salle polyvalente espace Vire-vent. Vous pourrez venir passer un moment très convivial en profitant d'une animation musicale.



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA MIELLERIE DANDELION

**10, HAMEAU DE LA BUSSIÈRE MONTBRUN
87230 DOURNAZAC**

Découverte d'une activité apicole professionnelle diversifiée à la Miellerie Dandelion. Installée en apiculture sur la commune de Dournazac depuis 2016, Chloé vous présentera les différentes étapes de la saison apicole ainsi que les méthodes de production du miel, du pollen, de la propolis et de la cire d'abeille. Découvrez la colonie d'abeilles grâce à l'observation d'une ruche vitrée, identifiez les plantes mellifères qui vous entourent, dégustez les produits de la ruche et posez toutes vos questions ! Activités prévues pour les plus petits.

jeudi 31 juillet à 17h - gratuit



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - LA MIELLERIE PAYSAGES DE MIELS

1, PUY RENON - 87230 FLAVIGNAC

Découverte de l'apiculture et du monde fascinant des abeilles. Installé en AB, Bruno Labidoire s'attache à produire des miels de fleurs sauvages qui ont le bon goût de notre terroir et des paysages limousins. Au programme : présentation de la miellerie, découverte du métier et des abeilles, visite d'un rucher (porter des vêtements longs, couvrant les bras et les jambes. Voiles de protection fournis). À l'issue de la rencontre, faites votre marché : repartez chez vous les bras chargés de pots de miels, de bonbons et de nougat !

mardi 5 août à 10h30 - gratuit

FLAVIGNAC



DÉTENTE, RANDONNÉE, PATRIMOINE ET CULTURE AU PROGRAMME

En famille, entre amis ou bien seul, les occasions ne manquent pas pour profiter pleinement des charmes de Flavignac. Dans le bourg végétalisé, on peut flâner, découvrir l'église et son riche mobilier, profiter du lac Saint-Fortunat, véritable cœur des activités estivales. On peut s'y adonner à une multitude d'activités de loisirs : plage, baignade surveillée, pêche, promenade ou détente à l'ombre des arbres autour des aires de pique-nique (avec barbecue). Les plus jeunes apprécieront les jeux tandis que les plus grands pourront profiter des équipements sportifs : tennis, parcours santé, volley, basket, terrains de pétanque, city stade...

Les chemins de randonnée offrent de belles balades à travers nombre de petits villages remarquables et un patrimoine très riche (2 circuits - 7 et 14 km (variante 9km) - au départ de la place de Diethenhofen). Le GR® 89, dit « chemin Michel de Montaigne », vous entraîne sur l'itinéraire historique du voyage que fit en 1581 le célèbre humaniste de Rome vers Bordeaux où il venait d'être nommé maire.

Envie de festivités ? La commune vivra cet été au rythme de trois temps forts : **l'éco-festival des Carrioles le premier week-end d'août**, moment convivial et créatif à ne pas manquer, **la fête du 15 août** connue pour ses animations et son feu d'artifice et **le festival Baraka (du 28 au 30 août)**, qui viendra clore l'été en beauté.



À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS - AU PRÉ DE MON ARBRE

1, LE GRAND MONTEIL - 87800 SAINT-PRIEST-LIGOURE

Et si vous partiez à la découverte d'un petit coin de paradis champêtre, où les animaux vivent au grand air et où l'agriculture rime avec respect et gourmandise ? Pierre vous ouvre les portes de son havre de nature. Ici, les porcs et les brebis sont élevés en plein air, dans le respect des principes de l'AB. Et comme Pierre a le goût du partage, il vous racontera son quotidien, ses choix engagés, et vous proposera de rencontrer ses animaux. Il vous parlera également de son verger de myrtilles fraîchement implanté. Peut-être aurez-vous la chance de déguster les toutes premières... ?

mercredi 6 août à 10h - gratuit



SORTIE NATURE - MUSIQUE VERTE ET JOUETS BUISSONNIERS

SENTIER MUSICAL - AIRE DE REPOS - 87230 PAGEAS

Suivez Aurélien, animateur nature de La Soupape Sauvage, pour une balade toute en douceur sur le Sentier musical. Laissez-vous guider à travers un arboretum peuplé d'arbres utilisés pour fabriquer des instruments de musique. Avec un brin d'imagination, petits et grands apprendront à créer jouets buissonniers et instruments en puisant dans les trésors que la nature met à notre portée. Un moment riche en créativité... et musique verte ! **Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la visite. À partir de 4 ans.**

jeudi 7 août à 15h

**adultes et enfants de plus de 12 ans : 4€
enfants de 4 à 12 ans : 2€**

PAGEAS



UN ÉTÉ À PAGEAS : UNE ORGANISATION MUNICIPALITÉ ET ASSOCIATIONS COMMUNALES



La fête de l'été, dimanche 6 juillet entrée gratuite – à partir de 9h sur la place de l'église avec au programme marché de producteurs, vide-greniers, randonnée pédestre, buvette, restauration sur place possible (agneau à la broche, grillades, frites...), animations musicales, soirée dansante, feu d'artifice à 23h. En préambule, concert à l'église le samedi soir 5 juillet à 19h avec la chorale « La Quinte du Loup », de Pageas suivi d'un pot de l'amitié.

Deux marchés nocturnes les mercredis 16 Juillet et 13 août à 18h sur la place de l'église. Deux soirées conviviales en famille ou entre amis. Produits artisanaux pour une restauration sur place. On achète... les organisateurs font cuire. Tables, bancs installés sous chapiteaux pour manger. Buvette.

Des marchés tous les premiers dimanches du mois de 9h à midi sur la place de l'église (6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre). Produits locaux, fromages, vins, légumes, pâtisserie, pain, miel, conserverie de canard, viande, buvette... Un thème d'animation différent à chaque marché.

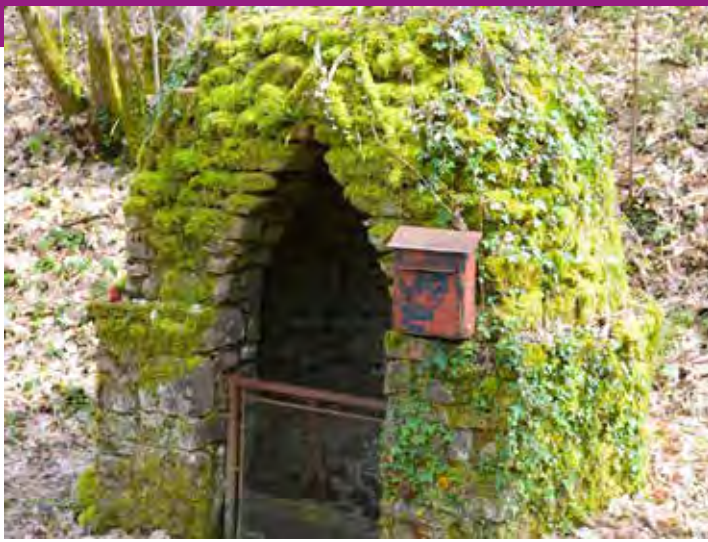
**Renseignements : Mairie de Pageas
05.55.78.41.86 - www.pageas.fr**

MEILHAC



MARCHÉS GOURMANDS DE L'ÉTÉ :

- samedi 28 juin 2025
- samedi 26 juillet 2025
- samedi 23 août 2025



Randonnée guidée - Sur la trace des fontaines guérisseuses

Lieu-dit Courbefy - 87230 Bussièrre-Galant

Envie de lever le voile sur les mystères cachés des sentiers limousins ? Partez le temps d'une matinée avec Isabelle, qui vous guidera à travers la forêt de Courbefy, bordée de châtaigniers, sur les traces des Bonnes Fontaines. Ces sources, chargées d'histoires et de croyances, se dévoilent au fil des pas, entre nature apaisante et traditions oubliées.

Une promenade à taille humaine (1,7 km), en petit groupe, pour prendre le temps de regarder, d'écouter... et de s'émerveiller.

Mettez de bonnes chaussures et n'oubliez pas vos gourdes !

mardi 12 août à 10h

adultes : 5€ - enfants de 7 à 17 ans : 3€



À la rencontre des producteurs - La châtaignerie

Leybardie - 87800 Rilhac-Lastours

Venez découvrir le verger et l'atelier de Sébastien Fissot castanéiculteur installé en agriculture biologique, producteur de châtaignes, de piquets et tuteurs en châtaignier. Sébastien vous présentera son métier et les diverses utilisations qu'il fait de cet arbre emblématique de nos forêts limousines !

mardi 19 août, à 17h30 - gratuit



Sortie Nature - Les secrets de la nuit

Plan d'eau de l'Espace Hermeline - 87230 Bussièrre-Galant

À la tombée de la nuit, laissez-vous guider par Aurélien, animateur nature de La Soupape Sauvage, pour une balade nocturne dans la nature environnante de l'Espace Hermeline. Petits et grands, tendez l'oreille et partez à la découverte des sons mystérieux de la nuit.

Écoutez la faune qui s'éveille, observez les chauves-souris qui dansent dans le ciel et apprenez en plus sur les animaux nocturnes. Une sortie ludique et immersive pour vivre un moment original en pleine nature !

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte durant toute la durée de la visite. À partir de 4 ans.

mercredi 13 août - 20h30

adultes et enfants de plus de 12 ans : 4€ - enfants de 4 à 12 ans : 2€

JANAILHAC



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Vendredi 4 juillet sur la place à partir de 19h Marché des producteurs locaux

Dimanche 13 juillet de 9h à 13h, Marché producteurs locaux plus jeu de piste avec Janailhac Patrimoine et animations diverses.

Vendredi 18 juillet dans le Cadre Jazz au village Marie Carrier à 20 heures 30 église Saint Eutrope.

Dimanche 10 août de 9h à 13h Marché Producteurs locaux Animation à l'extérieur avec Janailhac Amitiés et Au coin de la Place.

Dimanche 14 septembre de 9h à 13h Marché des producteurs et Autour du four communal et confection de pain avec le Comité des fêtes.

20 et 21 septembre journées européennes du patrimoine avec balade patrimoniale le samedi et concert de clavecin à l'église Saint Eutrope le dimanche.

Dimanche 12 octobre, dernier marché des producteurs locaux de la saison de 9 heures à 13h l'association Au fil de l'Isle.



L'essentiel du conseil communautaire

04/03/2025

Salle des fêtes - Lavignac

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : rapport d'activités

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal du Conseil communautaire du 17 décembre 2024, les différents services ont présenté les activités 2024 et perspectives 2025 de la Communauté de communes, du Centre intercommunal d'action sociale et de l'Office de tourisme intercommunal. Le Président a voulu souligner la richesse et la variété des actions de l'intercommunalité : ce rapport d'activités 2024 peut être consulté sur notre site internet ([lien](#)).

FINANCES : Comptes Financiers Uniques 2024

Investissement	Budget principal	Ordures Ménagères	SPANC	Activités commerciales	ZA Flavignac	ZA Les Gannes
Dépenses	1 366 043,40	84 743,65	0,00	92 919,77	0	10 502,84
Recettes	1 780 112,74	124 512,87	668,33	49 940,15	0	0
Résultat de l'exercice	414 069,34	39 769,22	668,33	-42 979,62	0	-10 502,84
Report N-1	-266 258,72	735,91	33 034,41	11 478,15	-189 304,40	-443 922,42
Résultat cumulé à reporter au BP 2025	147 810,62	40 505,13	33 702,74	-31 501,47	-189 304,40	-454 425,26
Besoin financement				14 544,47	189 304,40	454 425,26

Fonctionnement	Budget principal	Ordures Ménagères	SPANC	Activités commerciales	ZA Flavignac	ZA Les Gannes
Dépenses	5 118 518,56	1 507 186,66	85 183,85	46 581,52	0	10 502,84
Recettes	5 381 252,39	1 577 110,43	109 756,16	39 183,25	0	10 502,84
Résultat de l'exercice	262 499,83	69 923,77	24 572,31	-7 398,27	0	0
Report N-1	778 386,25	166 112,26	-14 703,80	904,76	2 565,28	86 726,23
Résultat cumulé	1 040 886,08	236 036,03	9 868,51	-6 493,51	2 565,28	86 726,23
Résultat cumulé à reporter au BP 2025	1 040 886,08	236 036,03	9 868,51	-6 493,51	2 565,28	86 726,23

Le Président a insisté sur les efforts réalisés pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement et sur les décisions prises sur certains budgets (augmentation des taux de fiscalité tout en les maintenant sous la moyenne départementale, annualisation de la redevance SPANC...) afin de reconstituer des excédents et permettre des marges de manœuvre pour des investissements à venir importants : aménagement à vocation économique, future maison des services à Châlus...

Seul le budget « Activités commerciales » est en déficit ; situation pleinement assumée ; le conseil communautaire ayant fait en 2024 le choix de baisser les loyers de certains locaux commerciaux intercommunaux vacants (Rilhac-Lastours, Janailhac, Bussière-Galant) afin de favoriser l'installation de commerces de proximité dans les centres-bourgs.

Budget Principal : orientations budgétaires 2025

La maîtrise des dépenses en 2024 a permis de ne pas puiser dans les réserves de la collectivité et même d'augmenter celles-ci. Même si cette situation permet d'envisager plus sereinement 2025, le Président a tenu à insister sur les incertitudes budgétaires à venir. Ce bon résultat cache en fait une baisse de certaines dotations initialement prévues. Il faudra donc rester prudent pour 2025. Jean-Marie Massy, Vice-président en charge des finances, a présenté les orientations qui devraient dicter l'élaboration du budget principal 2025 :

En dépenses de fonctionnement :

- poursuite de réduction des charges à caractère général
- nouvelles dépenses à prévoir pour la réhabilitation de l'habitat des particuliers et des communes (OPAH et Nov'Habitat 87)
- stabilité de la masse salariale
- légère baisse du soutien au Centre intercommunal d'action social du fait de ses bons résultats 2024, ne nécessitant pas une subvention d'équilibre aussi importante qu'en 2024,
- maintien du soutien à l'office de tourisme et aux associations

En recettes de fonctionnement :

- maintien des taux de fiscalité malgré une perte de recettes
- prudence sur les dotations au regard du contexte national
- nouvelles subventions notamment pour l'OPAH et les temps d'ouverture de la future médiathèque à St Priest Ligoure

En dépenses d'investissement :

- aménagements économiques : voie d'accès à la ZA de Fontanille (Châlus), création d'une zone d'activité à Betour (Janailhac)
- réaménagement du centre social de Nexon avec notamment installation de photovoltaïque en vue d'une autoconsommation collective
- poursuite de la réhabilitation des bâtiments intercommunaux (Terrier des Galoupiaux à Janailhac, Relais Petite Enfance/Médiathèque/ API des Cars...)

RESSOURCES HUMAINES

Protection sociale

Au 1^{er} janvier 2026 les collectivités auront l'obligation de participer financièrement à la protection sociale complémentaire – volet santé des agents. Le Centre de gestion 87, comme pour la prévoyance, lance une consultation publique pour une convention de participation dans le domaine de la santé. Il propose aux collectivités qui le souhaitent de lui donner mandat pour cette consultation publique. Cela n'augure en rien la décision que prendra la collectivité quant à son adhésion au prestataire désigné.

Création d'un emploi non permanent

Chaque année, un agent est recruté pour venir en renfort au service technique pour faire face à l'activité plus importante de l'entretien des espaces verts et le transport du matériel « évènementiel », du mois d'avril au mois d'octobre.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS : collecte de cartons bruns en apport volontaire

À partir du 2nd semestre 2025, le SYDED va implanter 18 nouvelles colonnes de collecte pour les cartons bruns dans les écopoints de notre territoire. Ce nouveau service permettra de déposer les cartons d'emballage brun et éviter d'aller en déchèterie. Le conseil communautaire autorise à l'unanimité l'inscription au titre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal d'une subvention du Département de la Haute-Vienne de 3 672 € (10%) pour la mise en place par le SYDED 87.

MOBILITÉ : installation de stationnements vélos

Afin de finaliser l'opération de mise en place de stationnement vélo aux abords des bâtiments publics, le Conseil communautaire a approuvé le plan de financement définitif permettant la sollicitation de fonds européens.

TOURISME : bilan d'activité 2024 de la SPL Terres de Limousin

En tant qu'actionnaire de la SPL, la collectivité doit voter et prendre acte du rapport annuel d'activité. Pour rappel en 2024, la contribution de la communauté de communes a permis notamment la mise en avant de notre territoire dans des magazines nationaux, de la venue d'influenceurs et de profiter de l'affluence du nouveau site internet.

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE : zone de Fontanille

Le Conseil communautaire s'est prononcé sur une convention de passage avec GRDF, permettant le raccordement de gaz de la cuisine centrale de l'EPHAD de Châlus.

L'ensemble des décisions a été voté à l'unanimité



L'essentiel du conseil communautaire

08/04/2025

Salle des fêtes - Châlus

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 4 mars 2025 à été approuvé à l'unanimité.

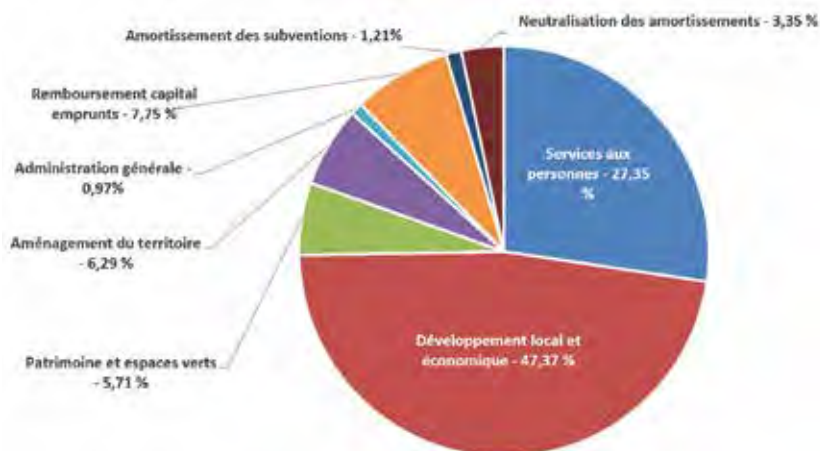
FINANCES

En introduction le Président, Emmanuel Dexet, a rappelé les ambitions budgétaires 2025. Il a insisté sur l'importance de poursuivre la maîtrise des dépenses, qui, en 2024 a porté ses fruits, contribuant à consolider la réserve financière et ainsi préserver la capacité d'investissement de la collectivité. Ces bons résultats permettent de ne pas augmenter les taux de fiscalité, tout en maintenant le haut niveau d'engagement sur le territoire, toujours en étroite collaboration avec les communes. Il précise également que ce budget 2025 a été élaboré avec prudence, notamment sur l'estimation des recettes au regard des décisions prises par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2025.

Jean-Marie Massy, Vice-président en charge des finances, a présenté le budget principal 2025 et Christian Desroche, Vice-président en charge de l'Environnement les budgets 2025 « Déchets » et « SPANC ».

Budgets primitifs	Investissement	Fonctionnement	Vote
Principal	1 904 143.31 €	6 164 676.28 €	Unanimité
« Ordures ménagères »	155 705.13 €	1 809 636.03 €	Majorité des suffrages exprimés (4 abstentions)
« SPANC »	34 397.74 €	115 686.51 €	Unanimité
« Activités commerciales »	75 214.00 €	57 793.51 €	Unanimité
« ZA Flavignac »	600 304.40 €	414 065.89 €	Unanimité
« ZA Les Gannes »	954 425.26 €	587 426.23 €	Unanimité
TOTAL	3 724 189.84 €	9 149 284.45 €	

Focus sur la répartition de la section d'investissement du budget principal :



Anne Desroches, Conseillère aux décideurs locaux, a apporté son expertise comptable sur la qualité budgétaire de la communauté de communes :

- augmentation de la capacité d'autofinancement grâce à une progression plus importante des recettes (principalement constituées par les recettes fiscales, bien qu'inférieure à la moyenne départementale) que des dépenses

- une capacité de désendettement de 2,8 ans meilleure que la moyenne des communautés de communes de Haute-Vienne qui démontre un très faible endettement de la communauté de communes
- une rigidité des charges (dépenses incompressibles) de 40,97%, très satisfaisant qui démontre que la collectivité dispose de marge de manœuvre pour poursuivre sa politique d'offre de service
- un bon fond de roulement pour couvrir les charges.

Avant les votes des budgets primitifs, le conseil communautaire doit se prononcer sur différents sujets.

Taux de fiscalité : malgré une perte de recettes de 23 098 €, liés à des baisses de bases fiscales suite aux décisions nationales, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité des taux de fiscalité locale identiques à 2024.

Taxe GEMAPI : afin d'éviter une fluctuation de cette taxe d'une année sur l'autre, un montant de prélèvement fixe de 5,50 €/habitant, représentant 74 195 €, a été adopté à l'unanimité, permettant ainsi de simplifier la mise en œuvre de la compétence Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations confiée aux SABV, SYMBA Bandiat-Tardoire, PNR PL et SMBI),

Subventions :

Le CIAS Pays de Nexon – Monts de Châlus met en œuvre la politique sociale de la communauté de communes. En 2024, le CIAS a engagé un travail de rationalisation de son budget (augmentation des participations des usagers, refonte du service mandataire d'aides à domicile...). Ce travail permet, en 2025, de diminuer de 10 000 € la subvention de fonctionnement que la communauté de communes lui verse pour assurer différents services : accueils de loisirs, crèches, relais petite enfance, service mandataire d'aide à domicile... À l'unanimité, le conseil communautaire a fixé à 620 000 € la subvention 2025 au CIAS.

L'Office de Tourisme Intercommunal Pays de Nexon – Monts de Châlus met en œuvre la politique touristique communautaire. A ce titre, la communauté de communes lui verse chaque année une subvention de fonctionnement afin de lui permettre d'assurer ses missions. En 2025, au regard du budget prévisionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal, le conseil communautaire a voté une subvention de fonctionnement de 210 000 €, identique à celle de 2024.

Associations : pour rappel, les subventions sont accordées aux associations remplissant les conditions fixées par les règlements consultables sur le site internet de la communauté de communes. Pour 2025, les subventions aux associations, d'un montant total de **207 800 €** ont été adoptés à l'unanimité :

Li en Goure 6 000€, V'la aut chose 3 000€, Ouvre boîte 3 000€, Association d'animation Pays de Nexon Monts de Châlus 95 000€ + 45 000€ pour le France Services

de Nexon, Association Les amis des tuileries 17 000 €, Le Sirque 20 000 €, Débroussaillons l'expression 8 000 €, Quo fai pas de mau 3 500 €, Rock metal Camp 3 000€, Association les Carrioles 3 000 €, Association Patrimoine et culture (St Hilaire les Places) 300€, Association Le Gnac 1 000 €.

Par ailleurs, une enveloppe de 3 000 € a été réservée pour les tickets culture jeunes, aide de la communauté de communes pour les jeunes de moins de 25 ans afin de leur permettre d'accéder à des spectacles sur le territoire intercommunal.

RESSOURCES HUMAINES

Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour la création d'un emploi non permanent dans le cadre des contrats de projet afin de poursuivre la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial de la collectivité et pour la création de 6 postes au tableau des effectifs, suite à des avancements de grade d'agents de la collectivité. Les postes laissés vacants seront supprimés dans un second temps.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le conseil communautaire a voté à l'unanimité l'attribution à la SARL Ovalie Kafé, d'une aide maximale de 10 710 € représentant 20% de la dépense éligible, pour la réalisation de travaux de rénovation du local commercial situé 7 place Annie Fratellini à Nexon. Très prochainement cette entreprise ouvrira un restaurant – pâtisserie.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Pour poursuivre la dynamique engagée en 2024 pour renforcer l'attractivité touristique de la Haute-Vienne et du territoire intercommunal, le conseil communautaire, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention), a validé la convention de mutualisation renforcée entre la SPL Terre de Limousin, l'Office de tourisme intercommunal et la communauté de communes. L'Office de tourisme apporte 1,9 ETP au collectif 87 et 12 000 € maximum de participation au plan d'actions.

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La communauté de communes va acquérir en 2025 le fonds documentaire, le mobilier et le matériel informatique afin d'équiper la nouvelle médiathèque du réseau à Saint-Priest-Ligoure. Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité sur le plan de financement ci-dessous et a autorisé le Président à solliciter les subventions auprès de la DRAC et du Département de la Haute-Vienne.

Natures des recettes	Taux	Montant
État – DRAC (DGD)	50%	33 736€
Département de la Haute-Vienne	20%	10 195€ (sauf collection)
Total subventions publiques	70%	43 931€
Autofinancement	30%	23 541€
TOTAL	100%	67 472€

Par ailleurs, le conseil communautaire a validé la demande de subvention, d'un montant de 22 221,11 €, auprès de la DRAC sur le fonctionnement de cette nouvelle médiathèque et l'extension des horaires d'ouverture sur 3 ans.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Ils sont consultables sur l'intranet de la communauté de communes pour le Conseil d'exploitation du SPANC réunie le 20 mars 2025, le Commission Transition Énergétique et Écologique réunie le 26 mars 2025 et la Commission Environnement réunie le 2 avril 2025.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de communes a accompagné 3 nouveaux dossiers de travaux d'adaptation du logement à l'autonomie de la personne et 2 dossiers de rénovations énergétiques pour un montant de 2 548 €.



Tous les emballages et les papiers se trient !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

POUR UN TRI EFFICACE

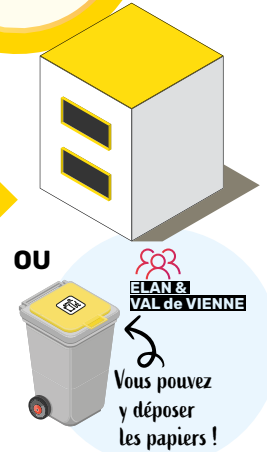
- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ BIEN SÉPARÉS
- ✓ EN VRAC pas dans un sac



Emballages en papier et carton

Emballages en métal

Emballages en plastique



À TRIER

TOUS LES PAPIERS



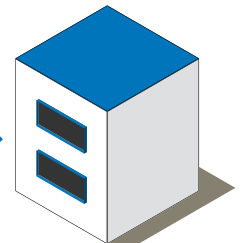
Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes
et autres papiers



À COMPOSTER | LES BIODÉCHETS



Épluchures de fruits & légumes,
fleurs fanées, coquilles d'œufs,
marc et dosettes souples de café,
thé, restes de repas ...



En petits morceaux
en mélange avec de
la matière sèche

À TRIER

LES CARTONS

[NOUVEAU !]

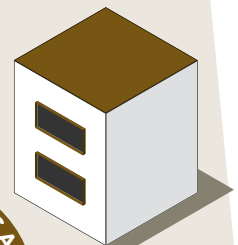


Cartons bruns ondulés
taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (électroménager, meubles...)
ou apports en grande quantité sont toujours
à déposer en déchèterie

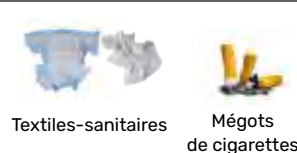
POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS de leur contenu
- ✓ PLIÉS ou DÉCOUPÉS
- ✓ INTRODITS À PLAT



À JETER

ORDURES
MÉNAGÈRES



Textiles-sanitaires

Mégots
de cigarettes



Objets
en plastique

Vaisselle cassée,
vitres ou miroirs



ou point de
collecte adapté

À TRIER

LE VERRE



Bouteilles en verre

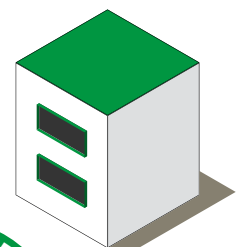


Pots, bocaux et flacons en verre



POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ EN VRAC pas dans un sac



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org

